

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Décision n° 45314 du 21 juin 2019
portant attribution de la prime de haute technicité aux sous-officiers de gendarmerie

NOR : INTJ1917891S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 54-539 du 26 mai 1954 modifié instituant une prime de qualification en faveur de certains officiers et militaires non officiers à solde mensuelle ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu l'instruction n° 68918 du 16 janvier 2019 relative à la haute technicité des sous-officiers de gendarmerie et à la prime afférente (NOR : INTJ1901447J) ;

Vu la circulaire n° 68918 du 16 janvier 2019 relative à l'attribution et au retrait de la prime de haute technicité (PHT) aux sous-officiers de gendarmerie au titre de l'année 2019 ;

Vu le procès-verbal de la commission chargée de proposer l'attribution de la prime de haute technicité aux sous-officiers de gendarmerie du cadre général en date du 20 mai 2019 ;

Vu le procès-verbal de la commission chargée de proposer l'attribution de la prime de haute technicité aux sous-officiers de gendarmerie spécialistes en date du 20 mai 2019,

Vu la décision n° 39413 du 31 mai 2019 portant attribution de la prime de haute technicité aux sous-officiers de gendarmerie (NOR : INTJ1915187S),

Décide :

Article 1^{er}

La prime de haute technicité est attribuée, à compter du 1^{er} juillet 2019 aux sous-officiers de gendarmerie du cadre général figurant sur l'annexe 1.

Article 2

La prime de haute technicité est attribuée, à compter du 1^{er} juillet 2019 aux sous-officiers de gendarmerie spécialistes figurant sur l'annexe 2.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 juin 2019.

Pour le ministre et par délégation:
Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel
O. Courtet

« ORIGINAL SIGNÉ »

Région de gendarmerie d'Île-de-France, zone de défense et de sécurité de Paris

Ducret	Stéphane	NIGEND : 194 392	NLS : 8 047 830
Randoïn	Julien	NIGEND : 179 545	NLS : 8 037 631
Tirbois	Miguel	NIGEND : 198 819	NLS : 8 053 779

Région de gendarmerie d'Occitanie

Bouclet	Wilfried	NIGEND : 194 649	NLS : 8 049 808
Knoll	Benjamin	NIGEND : 189 681	NLS : 8 044 301

Groupement de gendarmerie départementale de la Vienne

Gaigner	Catherine	NIGEND : 301 457	NLS : 6 664 476
----------------	-----------	------------------	-----------------

Région de gendarmerie de Bretagne, zone de défense et de sécurité ouest

Guichard	Samuel	NIGEND : 162 084	NLS : 8 019 054
Guillerm	Emmanuel	NIGEND : 209 933	NLS : 8 065 285
Pleiber	Maël	NIGEND : 200 678	NLS : 8 046 776

Région de gendarmerie de Normandie

Bernière	Émilie	NIGEND : 214 508	NLS : 8 068 645
Mouret	Arnaud	NIGEND : 200 090	NLS : 8 048 655

Groupement de gendarmerie départementale du Calvados

Hardel	Cyril	NIGEND : 204 287	NLS : 8 054 836
---------------	-------	------------------	-----------------

Région de gendarmerie des Pays de la Loire

Fauchereau	Charlotte	NIGEND : 195 112	NLS : 8 047 747
Mélisson	Gwénaëlle	NIGEND : 206 945	NLS : 8 060 660

Région de gendarmerie d'Auvergne – Rhône-Alpes, zone de défense et de sécurité sud-est

Beaugendre	Gaëtan	NIGEND : 195 617	NLS : 8 048 187
Lachapelle	Benjamin	NIGEND : 200 065	NLS : 8 048 640
Mur	Bastien	NIGEND : 193 199	NLS : 8 049 457
Novelli	Laurent	NIGEND : 197 335	NLS : 8 048 873
Sauvestre	Cécile	NIGEND : 206 954	NLS : 8 060 706

Région de gendarmerie de Provence Alpes Côte-d'Azur, zone de défense et de sécurité sud

Bonte	Séverine	NIGEND : 179 093	NLS : 8 061 076
Ray	Marie	NIGEND : 182 362	NLS : 8 038 019

Région de gendarmerie de Corse

De Oliveira	Arnaud	NIGEND : 204 174	NLS : 8 054 818
Vignau	Céline	NIGEND : 208 874	NLS : 8 062 590

Région de gendarmerie du Grand Est, zone de défense et de sécurité est

Bristiel	Arnaud	NIGEND : 210 968	NLS : 8 066 027
-----------------	--------	------------------	-----------------

Région de gendarmerie de Bourgogne – Franche-Comté

Courbez	Fabrice	NIGEND : 198 930	NLS : 8 053 636
Plunian	Stéphane	NIGEND : 216 662	NLS : 8 069 979

Groupement de gendarmerie départementale de la Somme

Moulay	Sabrina	NIGEND : 205 321	NLS : 8 055 229
Théodore	Mickaël	NIGEND : 180 598	NLS : 8 035 563

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Delplanque	Emmanuel	NIGEND : 211 916	NLS : 8 066 712
-------------------	----------	------------------	-----------------

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

Alphonse	Sandra	NIGEND : 194 007	NLS : 8 054 045
Beugin	Sandrine	NIGEND : 148 267	NLS : 8 011 504
Couratier	Sophie	NIGEND : 158 482	NLS : 8 019 423
Dautrement	Sandra	NIGEND : 196 520	NLS : 8 053 282
Desmis	Franck	NIGEND : 215 775	NLS : 8 064 257
Gilbert	Alexandre	NIGEND : 201 757	NLS : 8 052 610
Lefèvre	Valérie	NIGEND : 190 824	NLS : 8 039 768
Longe	Sandrine	NIGEND : 159 580	NLS : 8 021 380
Parant	Alice	NIGEND : 206 149	NLS : 8 060 326
Richard	Aurélien	NIGEND : 197 480	NLS : 8 055 940
Studer	Karl	NIGEND : 149 345	NLS : 8 007 085
Veyrac	François	NIGEND : 143 553	NLS : 5 272 567

Garde républicaine

Sosthène	Aurélien	NIGEND : 189 679	NLS : 8 046 305
-----------------	----------	------------------	-----------------

Gendarmerie maritime

Clavel	Claude	NIGEND : 70 704	NLS : 8 092 955
---------------	--------	-----------------	-----------------

Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale

Vuillard Cyrille NIGEND : 221 419 NLS : 8 083 711

Gendarmerie maritime

Delsard Frédéric NIGEND : 163 632 NLS : 5 309 128